



Explication des visites virtuelles offertes par le service d'assistance destiné aux dirigeants des communautés autochtones

« L'expérience a été fantastique. J'ai acquis un niveau de confiance que je n'avais pas auparavant, et je peux maintenant compter sur un deuxième avis. On m'a appris des choses auxquelles je n'avais pas pensé, par exemple sur les zones prévues pour mettre et enlever l'EPI – je les aurais aménagées différemment et j'aurais probablement omis plusieurs éléments. Nous sommes beaucoup mieux organisés grâce à votre aide. »

— Responsable du centre d'isolement pour personnes atteintes de la COVID-19 à Peace River, en Alberta, le 8 mai 2020.

En tirant parti de l'expertise de la Croix-Rouge canadienne (CRC) et de sa longue expérience de collaboration avec les communautés autochtones, le service d'assistance vise à soutenir les dirigeants et planificateurs autochtones qui travaillent à limiter les répercussions de la COVID-19 dans leur communauté. Cette initiative s'appuie principalement sur la capacité existante des dirigeants autochtones ainsi que sur les directives établies par les autorités de santé locales, et offre des renseignements additionnels, des ressources et de la formation pour étoffer ces connaissances.

Le service d'assistance de la CRC collabore avec d'autres services de soutien destinés aux populations autochtones, comme le service InfoPoint offert par l'entremise de l'Association des gestionnaires de santé des Premières Nations (AGSPN). Il s'adapte aux besoins des communautés et Nations afin de favoriser une approche collective de préparation et de prévention des infections. Le service d'assistance destiné aux dirigeants des communautés autochtones est financé en partie par Services aux Autochtones Canada.

Selon les demandes formulées par les communautés, le service d'assistance peut fournir de l'information, de la formation et des références sur divers sujets :

- Planification des interventions en cas d'urgence sanitaire : conseils et matériel de formation sur la protection des communautés. Ces outils sont inspirés du plan de réponse communautaire à la COVID-19 créé par l'Organisation mondiale de la Santé et ont été adaptés au contexte autochtone canadien. La valeur de ce matériel réside principalement dans les séances d'orientation communautaires, qui sont contextualisées et personnalisées aux besoins de chacune des collectivités.
- Mesures d'intervention adaptées aux ressources de la communauté.
- Conseils de santé : pratiques exemplaires entourant le lavage des mains, la distanciation physique ainsi que la prévention et le contrôle des infections (PCI).
- Bien-être et protection des communautés : information communiquée en ligne aux enfants et aux jeunes, suggestions d'activités familiales conformes aux mesures de distanciation physique et premiers secours psychologiques. Ce volet soutient également les communautés qui font face à une augmentation des cas de violence (incluant la violence auto-infligée) ou d'autres expériences traumatisantes.

Visites virtuelles : Grâce à un mécanisme de référence à plusieurs niveaux, des experts de l'échelon supérieur engagent un dialogue avec les dirigeants autochtones et entretiennent cette relation jusqu'à ce que ceux-ci considèrent avoir résolu l'enjeu de planification en réponse à la COVID-19 qui les avait amenés à demander conseil.

- La CRC offre d'accompagner les dirigeants dans une visite guidée virtuelle, à laquelle participeront un conseiller en gestion des urgences et un conseiller en santé. Cette visite permettra d'évaluer comment les écoles, hôtels, centres de loisirs et autres bâtiments communautaires peuvent être convertis de manière sécuritaire en sites d'isolement ou de quarantaine.
- Ces sites pourraient notamment servir à accueillir des bénéficiaires ayant contracté la COVID-19 mais ne nécessitant pas de soins médicaux, des personnes n'ayant pas contracté la COVID-19 mais qui reviennent de l'extérieur ou qui ne sont pas en mesure de s'isoler à domicile, ou encore des résidents évacués en raison d'inondations ou d'incendies ayant besoin d'hébergement en contexte de COVID-19.
- Durant l'évaluation de site virtuelle, les dirigeants utilisent leur téléphone pour faire visiter la structure afin que l'équipe de la CRC puisse évaluer les besoins et formuler des recommandations pertinentes en vue de l'adoption ou de la personnalisation des protocoles de PCI.

- L'équipe de la CRC présente ensuite à la communauté un rapport écrit exposant les constats de l'évaluation de site virtuelle et les recommandations de PCI (c.-à-d. conseils sur l'aménagement de zones prévues pour mettre et enlever l'équipement de protection individuelle [EPI], quantité d'EPI à prévoir pour le personnel, éléments à considérer pour le nettoyage, la lessive, la distribution de repas, les aires récréatives, les soins médicaux et le transport médical au besoin). La remise du rapport écrit est suivie d'un appel pour évaluer si les recommandations sont réalistes et répondent bien à la demande. L'équipe de la CRC peut également offrir de la formation virtuelle en PCI, évaluer l'aménagement des stations prévues pour mettre et enlever l'EPI, et participer aux efforts de traçage des contacts ou d'identification des membres de la communauté ayant des conditions sous-jacentes les rendant particulièrement vulnérables.

Les connaissances, ressources et références fournies par le service d'assistance incluent une variété d'outils et de messages portant sur la COVID-19 et adaptés aux communautés autochtones, provenant entre autres de l'Organisation mondiale de la Santé, d'UNICEF, de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des Centers for Disease Control and Prevention (CDC), de l'Agence de la santé publique du Canada, des autorités sanitaires locales et des guérisseurs traditionnels. Le service d'assistance est offert tous les jours de **8 h à 20 h** (HNC) au **1 833 937-1597**.